

AVIS PUBLIC

Dérogation Mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 9 septembre 2024 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande formulée pour le lot 3 951 408, localisé au 297 rue Saint-Joseph

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de corriger la localisation d'un garage isolé rendu dérogatoire à la suite de la subdivision du terrain qui comprenait une résidence. Le garage a une marge de recul arrière de 3.68 mètres au lieu de 9.0 mètres ainsi qu'une marge latérale de 1.57 mètre au lieu de 2.0 mètres tel que prescrit.

Donné à Laurier-Station, ce 23^e jour d'août 2024



Stéphane Dion
Directeur général, greffier-trésorier